

A wooden toy bus is placed on a map of Madagascar. The bus is made of light-colored wood and has a roof rack. The map shows the island's coastline and some internal roads. The background is slightly blurred, showing other wooden toys and people in a workshop setting.

AMITIÉ MADAGASCAR BRETAGNE : DE L'EAU POTABLE POUR TOUS (FINISTÈRE)

Jean-Louis Aubert

Créée en 2001, l'ONG bretonne œuvre pour l'accès à l'eau potable des populations rurales d'Analanjirofo, une région côtière malgache déshéritée.



Jean-Louis Aubert

“ Nous nous assurons de la capacité de maîtrise d'ouvrage des communes et de la volonté de gestion communautaire de l'ouvrage par les usagers. ”

“ Nous avons un rêve avec nos partenaires de la région d'Analanjirofo : l'eau pour tous ! ” Yves Polard, président fondateur d'Amitié Madagascar Bretagne (AMB) nous reçoit chez lui à Kernilis, à proximité de Brest, dans le Finistère. Autour de la table, Bernard Boquet, Jean-Pol Guiziou et Alain Têtu, tous membres actifs de l'association.

L'homme déplie une carte et cerne un espace géographique avec son stylo. Connue pour ses clous de girofle et sa vanille bourbon, Analanjirofo est une région déshéritée, située au nord-est de Madagascar. Baignée par les eaux de l'Océan Indien, elle s'étend sur 22 382 km² et compte plus de 860 000 habitants, une population à grande majorité pauvre et rurale. “ La région compte 65 grandes communes. Environ 650 000 personnes n'ont pas accès à l'eau potable et s'approvisionnent dans les rivières et les rizières ”, explique le président d'AMB.

En 2004, AMB signe un accord de siège avec le gouvernement malgache. En 2005, les assises de la coopération décentralisée, organisées à Tananarive, capitale

du pays, favorisent le rapprochement de la région Bretagne avec la région d'Analanjirofo. Une convention de partenariat est signée. L'ONG est confirmée dans son rôle d'opérateur et de maître d'œuvre. Parallèlement, la loi Oudin-Santini, adoptée la même année en France, ouvre de nouvelles perspectives de financement. Les collectivités territoriales peuvent désormais affecter 1 % de leur budget de fonctionnement à des actions de coopération et de solidarité internationale.

C'est dans ce cadre que l'ONG envoie une équipe sur la commune d'Ampasimbe Manantsatrana où la consommation d'eau insalubre fait des ravages. La commune, extrêmement étendue, compte 45 000 habitants et ne possède aucun système d'alimentation en eau. Très rapidement, la décision est prise d'équiper chaque quartier de puits modernes, garants d'une eau de bonne qualité. “ Il ne faut pas oublier qu'entre 15 000 et 20 000 personnes meurent dans le monde chaque jour parce qu'elles n'ont pas accès à une eau potable ”, affirme Jean Pol-Guiziou.

L'eau au cœur des projets

L'association Amitié Madagascar Bretagne (AMB) œuvre dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'écotourisme, de l'eau et de l'assainissement. L'accès à l'eau pour tous constitue l'axe principal de son action. L'association compte entre 250 et 350 adhérents, une trentaine de personnes morales (écoles, associations, institutions) et une dizaine de collectivités partenaires, dont l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil régional de Bretagne, les conseils généraux du Finistère et d'Ille-et-Vilaine ainsi que le syndicat mixte des eaux du Bas-Léon. L'association dispose d'un budget variant entre 200 000 et 250 000 euros annuel. 110 000 euros sont consacrés chaque année à l'eau. AMB est active sur toute la Bretagne et travaille en réseau avec Amitié Madagascar Normandie, Ile-de-France et Réunion. ■

Vers une gestion municipale de l'eau

En 2006, les premiers puits sortent de terre sur la commune. Aujourd'hui, au total, 158 puits et 5 adductions d'eau potable gravitaires ont été installés. "Nous envisageons la construction d'une quarantaine de puits par an. Sachant qu'un puits dessert environ 50 familles, cela représente entre 250 et 300 personnes", explique Yves Polard.

Sur place, l'association s'attelle à pérenniser son action en créant des partenariats et en responsabilisant les acteurs locaux. "Il faut qu'il y ait une véritable appropriation qui s'opère", estime Alain Têtu. "Pour chacune de nos interventions, nous nous assurons de la capacité de maîtrise d'ouvrage des communes et de la volonté de gestion communautaire de l'ouvrage par les usagers", précise Bernard Boquet, membre du conseil d'administration de l'association. Tous les projets sont ainsi montés en étroite collaboration avec les communes concernées et le ministère de l'eau malgache. L'ONG bretonne a aussi délégué la maîtrise d'œuvre à une entreprise locale, Havana, en charge de tous les travaux hydrauliques. "On dispose ainsi d'un plateau technique de très bonne

qualité et le lien avec la population se fait de façon naturelle", explique le président d'AMB. Dans un même souci de développement durable, la fabrication des pompes à eau est assurée par une entreprise autochtone. En outre, pour chaque projet, un fontainier est formé. Il est responsable de l'entretien de la pompe et de la végétation environnante, ainsi que du traitement chloré de l'eau. La gestion des puits est ensuite confiée à un comité point d'eau, chargé de la perception d'une redevance mensuelle d'une dizaine de centimes d'euro par famille : une somme suffisante pour financer le fontainier et l'achat de chlore. "À terme, la gestion communautaire de l'eau doit ouvrir la voie à une gestion municipale. On y travaille, mais il ne faut pas se leurrer ! Seule l'amélioration des conditions de vie permettra aux autorités locales de mettre en place un véritable service public de l'eau", assure Yves Polard.

À Kernilis, la réunion touche à sa fin. La carte est repliée. Autour de la table, les humanitaires, tous bénévoles, sont fiers du travail accompli. Mais aussi conscients du chantier titanesque qu'il leur reste à réaliser pour concrétiser leur rêve : l'eau pour tous. ■

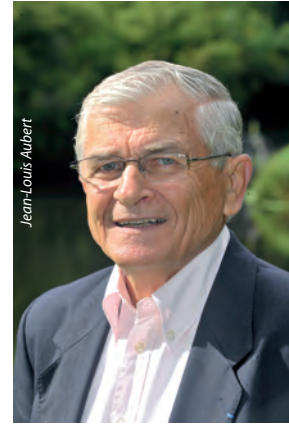


Borne fontaine



Puits à Antanifosty

ENTRETIEN



Jean-Louis Aubert

Inscrite dans la durée, notre action assure aux institutionnels malgaches un appui technique permanent. ”

Yves Polard, président de l'ONG Amitié Madagascar Bretagne revient sur le sens de leur action.

L'inscription de votre action dans la durée semble essentielle ?

Elle est fondamentale. Une opération ponctuelle d'une ONG de passage ne peut pas mobiliser la population, ni instaurer une relation de confiance. De plus, si le chantier à peine achevé, les usagers ne disposent plus du moindre interlocuteur, on peut craindre une dégradation rapide des installations. Inscrite dans la durée, notre action assure aux partenaires institutionnels malgaches un appui technique permanent, seul susceptible de faire émerger un jour, un véritable service public de l'eau.

Comment est perçu votre travail sur place ?

Il y a une vraie dynamique qui s'est créée. L'envie d'accéder au progrès et de sortir de la misère en est le moteur. La sanctuarisation des points d'eau est déjà à nos yeux un acquis important. Les usagers respectent les installations et ne souhaitent pas un retour en arrière. L'eau de la rivière ou de la rizière, avec tous les risques sanitaires inhérents à la consommation d'une eau polluée, n'a jamais été appréciée.

Quelle est la principale difficulté que vous avez rencontrée ?

L'attente est forte, l'espoir immense. Seul l'argent manque. Il faudrait un véritable plan Marshall. Accéder à une eau de qualité restera longtemps encore un rêve inaccessible pour 70 % de la population rurale du pays. ■